

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

ÉDITEUR

AFB, 5 square Félix Nadar
94300 Vincennes

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christophe Aubel

COMITÉ ÉDITORIAL

TOUR D'HORIZONS

Vu ailleurs Christian Perennou, Thierry Lefebvre,
Anna Echassoux

FORUM PROFESSIONNEL

Pédagogie animation Caroline Joigneau-Guesnon

Droit police de la nature Louis-Gérard d'Escrienne,
Nicolas Manthe, Véronique Vinot

Études recherche John Thompson, Gilles Landrieu

Management métiers Thibaut Rodriguez

Méthodes techniques Véronique Vinot,

Bénédicte Lefèvre, Christian Ringot

TERRITOIRES EN PROJETS

Accueil fréquentation Lydiane Estève,

Philippe Sauvage

Aménagement gouvernance Arnaud Callec,

Philippe Sauvage, Thierry Mougey

Gestion patrimoniale Dominique Aribert,

Anne Douard, François Salmon, Julien Touroult

RÉDACTION

Rédactrice en chef Marie-Méline Berthelot

Journaliste Christophe Tréhet, c_trehet@yahoo.fr

Maquette Agence PatteBlanche

Montpellier - aude@patte-blanche.com

04 99 74 08 83

www.patte-blanche.com

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS

Agence française pour la biodiversité

Site de Montpellier Mandon, 2 place Viala

34060 Montpellier CEDEX 2

04 67 16 41 68

boutique.espaces-naturels.fr

IMPRESSION

IME By Estimprim

25110 Autechoux

ISSN n° 1637-9896

Commission paritaire 0520 G 83179

Les propos tenus dans les articles n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.

Les titres et chapeaux sont de la rédaction.



© Arnaud Bouissou/MTE-S-DICOM

L'édito

Par **Nicolas Hulot**,
Ministre d'État, ministre de la Transition écologique
et solidaire.

Je compte sur vous

Je suis heureux de m'adresser aux gestionnaires que fédère cette belle revue *Espaces naturels*, pour les féliciter de leur engagement, et pour leur dire que je compte sur eux.

J'ai une ambition : faire que la société française accorde autant d'importance à la reconquête de la biodiversité qu'elle en donne à la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique. Nous devons à la nature, sans laquelle nous ne sommes rien, cette égalité de traitement.

La prise de conscience, sans conteste, a progressé ces dernières années mais nous n'y sommes pas encore. D'autant que le débat public a tendance à assimiler la préservation de la biodiversité au sort de certaines espèces emblématiques. Or c'est bien plus que cela, il nous faut faire comprendre que l'homme a besoin, pour vivre, de l'ensemble du monde vivant qui l'entoure au quotidien. Il nous faut faire comprendre que la résilience de nos territoires passe par des écosystèmes en bon état.

C'est pour cela que j'ai souhaité, en ce début d'année, initier la démarche des territoires de reconquête de la biodiversité, avec les collectivités et l'ensemble des opérateurs compétents. Ce dispositif, en lien avec les agences régionales de la biodiversité quand elles existent, vise à renforcer l'ingénierie de projet dans les territoires afin de favoriser l'émergence et la réalisation d'actions de protection, de restauration et de valorisation de la biodiversité.

Je sais pouvoir compter sur les gestionnaires d'espaces naturels pour appuyer et contribuer à cette démarche. Et je me félicite que l'Agence française pour la biodiversité, qui fête ses un an, se positionne au cœur de cette action de mobilisation, en lien avec les agences de l'eau.

Le monde de la biodiversité se doit d'essaïmer autour de lui, pour entraîner le reste de la société dans la nécessaire transition écologique et solidaire qu'elle doit accomplir ; l'Agence française pour la biodiversité et cette revue en sont des vecteurs indispensables.